



N° 2104-2014/ARR/DJA/SRA

Date du : 18/11/2014

**Rapport
au
président de l'assemblée de la province Sud**

OBJET : modifiant l'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chef de service et chef de service adjoints de la province Sud

PJ : un projet d'arrêté

Suite à une erreur matérielle, l'arrêté du 16 mai 2014 ci-dessus référencé, doit être modifié afin de compléter le champ de délégation de signature accordée à madame Maud PEIRANO, directrice du foncier et de l'aménagement.

Le champ de délégation concerné, lui permettra de signer toute décision concernant la gestion du personnel, notamment les décisions en matière de congés annuels, congés exceptionnels prévus par les textes et congés de maladie de moins de quinze jours, les titres d'absence de service fait, les arrêtés portant privation de solde des agents de sa direction liés à des absences justifiées ou non les notes de service relatives à la prise de fonction des agents de la direction du foncier et de l'aménagement.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.